



**SYNDICAT DE TRANSPORT
ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
DE LA CORRÈZE**

Le Chadelbos
19600 Saint Pantaléon de Larche
Tél : 05 55 22 61 30
Fax : 05 55 22 64 10
Mail : syttom19@syttom19.fr
www.syttom19.fr

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Nombre de délégués titulaires en exercice :	20
Nombre de délégués présents :	11
Nombre de votants :	12
Nombre de pouvoirs :	1

L'an deux mille quinze et le 2 juin à 14H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 26 mai 2015, s'est réuni à l'UIOM de ROSIERS D'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

Etaient présents : Messieurs Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, Jean-Pierre AOUT, Fernand ZANETTI, Michel SAUGERAS, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Henri GRANET, Hervé GOUTILLE, Jean-François LABBAT, Jean-Luc RONDEAU.

Absents excusés : Mesdames France ROUHAUD, Jeanine VIVIER, Michèle GUILLOU, Messieurs Gérard FAISY, Bernard ROUGE, André LAURENT, Daniel ESCURAT, Philippe JENTY, Jean-François LOGE, Xavier GRUAT, Jean-Marie FREYSSELINE.

Pouvoirs : Madame Jeanine VIVIER à Monsieur Marc CHATEL

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le Comité Syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.

➤ ➤ ➤

DELIBERATION N° 2015/06/02 : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Comité Syndical, délibérant sur le compte administratif 2014 dressé par Monsieur le Président du Syndicat, après lecture de Monsieur Francis HOURTOULLE, donne acte de la présentation faite du compte administratif qui s'établit ainsi :



LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Report (002)		5 234 089,03 €				
Report (001)			4 531 520,38 €			
Opérations de l'exercice	17 410 691,84 €	19 849 711,68 €	13 393 155,57 €	14 049 993,00 €	35 335 367,79 €	39 133 793,71 €
TOTAUX	17 410 691,84 €	25 083 800,71 €	17 924 675,95 €	14 049 993,00 €	35 335 367,79 €	39 133 793,71 €
Résultat de clôture		7 673 108,87 €		-3 874 682,95 €		3 798 425,92 €
Restes à réaliser 2014	0 €	0 €	291 783,66 €	0 €	291 783,66 €	0 €
RESULTATS DEFINITIFS		7 673 108,87 €		-4 166 466,61 €		3 506 642,26 €



Monsieur Francis HOURTOULLE invite les membres du Comité Syndical à approuver le compte administratif 2014.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
A Rosiers d'Egletons, le 02 juin 2015



Le Président,

Marc CHATEL

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le.....**05 JUIN 2015**.....et publication ou notification du.....**05 JUIN 2015**.....

